



La perruche à collier

Une « belle invasive » en Île-de-France

La perruche à collier (*Psittacula krameri*) est assurément un bel oiseau. Un plumage vert clair, un bec rouge, et pour le mâle un collier noir et rose. Un vol de perruches ne passe pas inaperçu dans un parc : leur coloris, leurs cris stridents et parfois leur nombre étonnent toujours les promeneurs. Pour certains, c'est une note d'exotisme dans nos jardins et une chance de compter une espèce supplémentaire dans notre région. Pour d'autres, cette espèce tropicale n'est pas à sa place : perturbatrice de la faune locale, responsable de nuisances sur les arbres et les bâtiments, en nombre toujours croissant... en un mot, c'est une invasion. La problématique est posée.

Olivier Bouviala

Chef du service Études, paysages, patrimoine et environnement
au Département des Hauts-de-Seine

Philippe Clergeau

Professeur au Muséum national
d'Histoire naturelle
Département Écologie et gestion
de la biodiversité – UMR CESCO
55, rue Buffon – CP 51
75005 Paris

Photo ci-dessus : Perruche à collier
(*Psittacula krameri*) au domaine départemental
de Sceaux, 2015.

Observations dans les Hauts-de-Seine : questionnement et inquiétude des gestionnaires

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est gestionnaire de plus de 625 hectares de parcs, jardins et promenades, tous ouverts au public. Afin d'offrir des ambiances de nature riches et diversifiées, la qualité écologique de la flore et de la faune y est constamment étudiée. Depuis plus d'une dizaine d'années, le développement de la perruche à collier n'est donc pas passé inaperçu. Si l'on prend l'exemple du domaine départemental de Sceaux, les inventaires ornithologiques retracent l'évolution de cette espèce sur le site. Il est intéressant de relire les observations et commentaires de Bruno Lebrun, ornithologue, auteur de ces inventaires :

Inventaire 2003

« Perruche à collier : deux couples nicheurs. Après l'installation de quelques individus à l'automne dernier, deux couples de perruches à collier ont niché cette année. Bien que cette espèce introduite apporte un peu d'exotisme dans le parc, sa croissance sera à surveiller car il semble évident qu'elle entrera en compétition avec certaines espèces indigènes, notamment pour la nidification, puisqu'elle est cavernicole, mais peut-être également pour l'alimentation (cette espèce consommant beaucoup de **samares**). »

Inventaire 2004

« Perruche à collier : un couple nicheur (deuxième cas consécutif de nidification). Le couple a occupé l'une des cavités de platane déjà occupée l'année dernière et y a élevé au moins deux juvéniles. Un ou deux autres couples ont probablement niché dans le même secteur. »

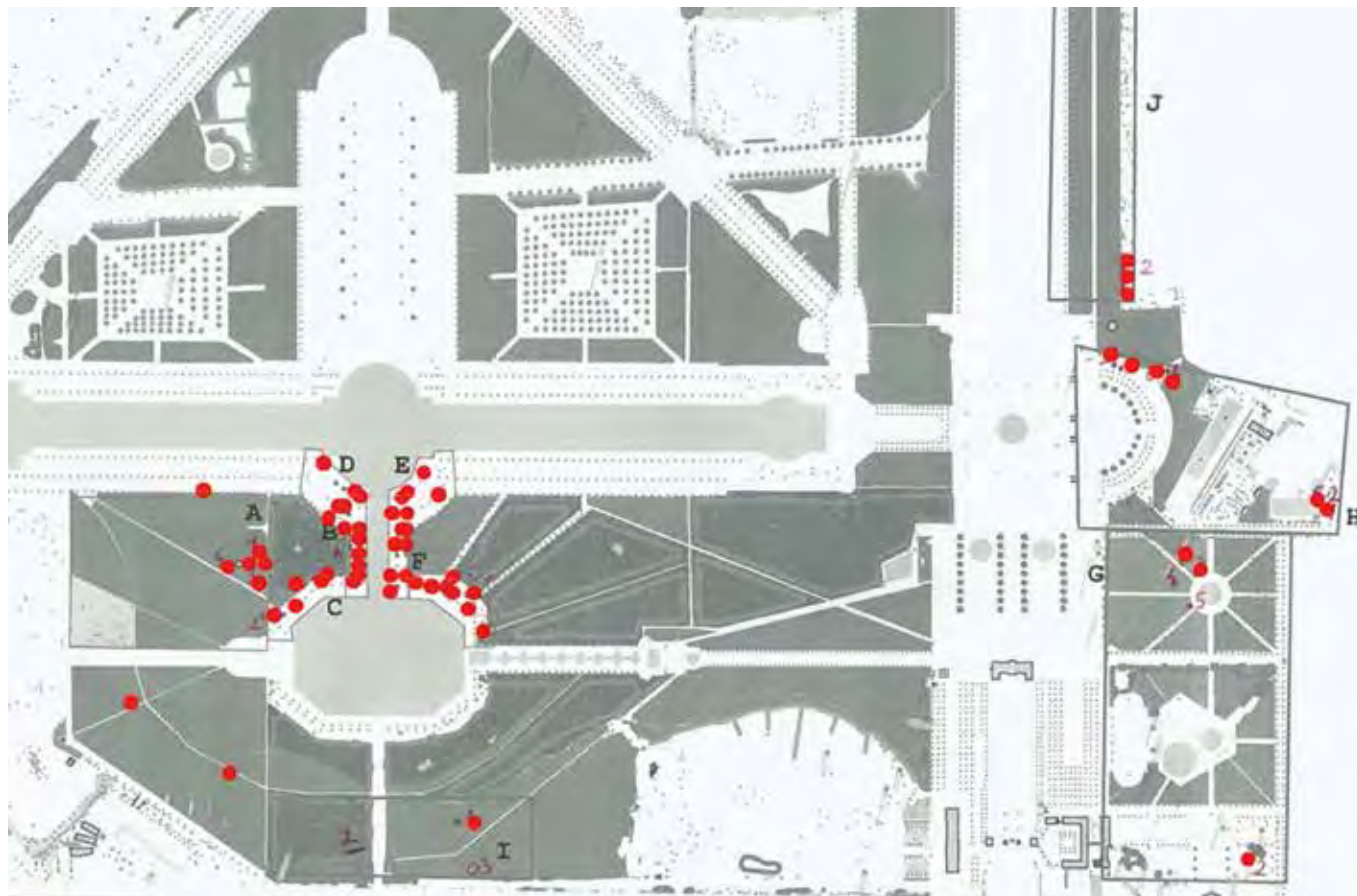
Inventaire 2005

« Perruche à collier : 5 à 10 couples nicheurs ».

Lexique

Samare : Fruit sec contenant une graine, muni d'une aile membraneuse (par exemple le fruit du frêne).

Source : Clergeau et al. 2014



Situation des sites de nidification en 2014 dans le parc de Sceaux (180 ha, à 5 km au sud-ouest de Paris), représentés par des points rouges. On compte alors entre 80 et 90 nids. En 2003, seuls deux nids avaient été observés, près du point noté F.

La perruche à collier

Photo : Olivier Bouviala



Perruche à collier au domaine départemental de Sceaux, 2013. Mâle adulte reconnaissable à son collier noir et rose.

Inventaire 2010

« Perruche à collier : 20 à 30 couples. Population en augmentation, en constante progression depuis le premier cas de nidification en 2003.

Inventaire 2013

« Perruche à collier : 70 à 80 couples. À noter que deux couples de pics-verts ont été évincés par cette espèce après avoir foré leur loge. »

Depuis 2014, le nombre annuel de couples de perruches nicheuses est estimé entre 80 et 90.

Parallèlement à ces observations, les courriers envoyés à la Direction des parcs, jardins et paysages du Département des Hauts-de-Seine se multiplient. Ornithologues, gestionnaires, usagers et propriétaires de jardins s'interrogent sur la présence de cette nouvelle espèce pour les Hauts-de-Seine et plus

généralement pour l'Île-de-France. Cela devient même une inquiétude lorsqu'ils constatent l'augmentation de sa population et les nuisances qu'elle occasionne sur certains squares de ville (concentration de nombreux individus la nuit), sur certains arbres et vergers (attaques répétées sur les bourgeons, fleurs et fruits) ou sur certains bâtiments (creusement de niches dans l'isolation extérieure). D'autres se plaignent simplement de sa propension à « se faire remarquer » dans le paysage, de ces groupes de perruches « aux cris stridents », traversant le ciel ou posés dans les arbres. Sur ce dernier point, les avis sont partagés car certains visiteurs des parcs trouvent cette espèce agréable à voir et facile à approcher.

En tant que collectivité responsable du patrimoine naturel sur son territoire, le Département des Hauts-de-Seine a sollicité l'avis d'experts dès 2009. Mais les réponses des naturalistes ou des écologues restaient assez générales. Une seule référence existait à l'époque : l'étude commandée par l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine du Conseil général

Photo : Olivier Bouviala



Bardage en bois creusé par les perruches, dans la ville d'Antony (92). Les propriétaires ont bouché les premiers trous avec des plaques métalliques, mais de nouveaux trous ont été faits par la suite. 2015.

de Seine-Saint-Denis, réalisée par Philippe Clergeau et Alan Vergnes du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), livrée en janvier 2009¹.

En 2011, le Département informe par courrier le ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, du phénomène qui dépasse largement les frontières des Hauts-de-Seine et nécessite certainement une étude approfondie ainsi qu'une réponse à l'échelle régionale.

Il commande alors au Centre d'écologie et des sciences de la conservation (CESCO) du MNHN une étude scientifique pilotée par le professeur Philippe Clergeau sur l'évolution de cette espèce, afin de mesurer la progression de la population de perruches, ses impacts et surtout de proposer une conduite à tenir face à ce phénomène².

L'étude scientifique du phénomène

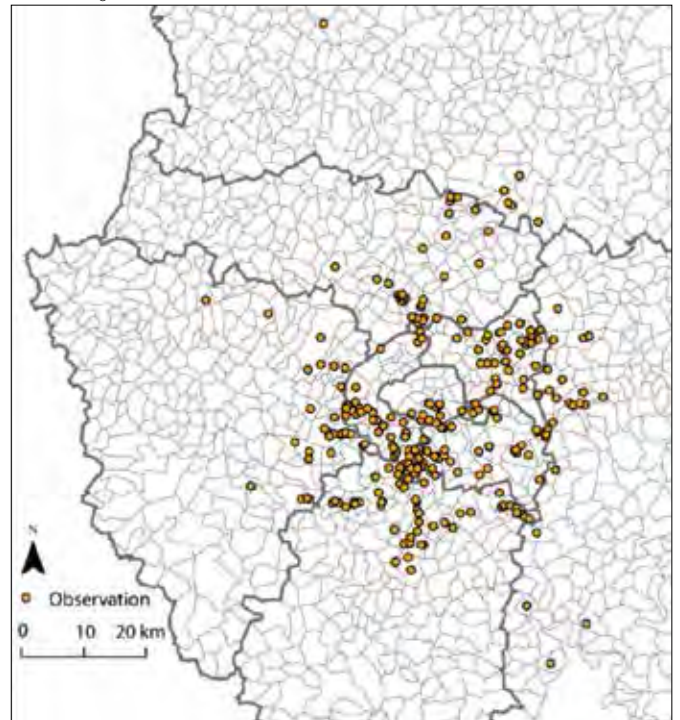
Plusieurs études ont été menées de front pour identifier les caractéristiques, dynamiques et impacts de l'espèce en Île-de-France. Tout d'abord, une recherche sur la morphologie et la génétique de l'oiseau³ a permis de montrer des variations significatives entre les spécimens de l'aire d'origine et les sites d'introduction, et entre les sites d'introduction eux-mêmes (en Europe et ailleurs) à la fois pour la morphologie du bec et pour la génétique des individus. Il semble donc qu'il y ait d'importants **effets de fondation** ou de dérive génétique. Les résultats montrent aussi que les perruches introduites dans l'ouest de l'Europe sont essentiellement d'origine indienne. L'étude du régime alimentaire débutée en 2009 a été

poursuivie et a corroboré un régime frugivore-granivore avec un opportunisme sur les espèces consommées (fruits charnus ou secs, bourgeons, espèces exotiques ou indigènes, etc.). La part du nourrissage par l'Homme est importante : un suivi par télémétrie de quatre individus équipés montrait que près de 50 % du temps passé en alimentation en automne-hiver impliquait l'exploitation des mangeoires pour passereaux dans les jardins privés ou publics.

Un important travail de recensement et de suivi des individus a aussi été réalisé sur l'ensemble de la région. Il a été basé d'une part sur un appel par voie de presse et sur des sites d'associations (LPO notamment), permettant de recueillir plus de 260 observations. D'autre part, nos propres études des dortoirs nocturnes de ces oiseaux nous ont fourni des comptages assez précis de la population de perruches. Ces rassemblements nocturnes sont restés de très nombreuses années proches des lieux d'introduction, à savoir des aéroports parisiens. Ainsi, plus de 5 000 perruches sont aujourd'hui recensées. Leur progression numérique est très rapide.

Nous avons également analysé les critères des sites de reproduction et montrons notamment que cet oiseau ne niche pas en dessous de huit mètres et occupe essentiellement les platanes.

Source : Clergeau *et al.* 2014



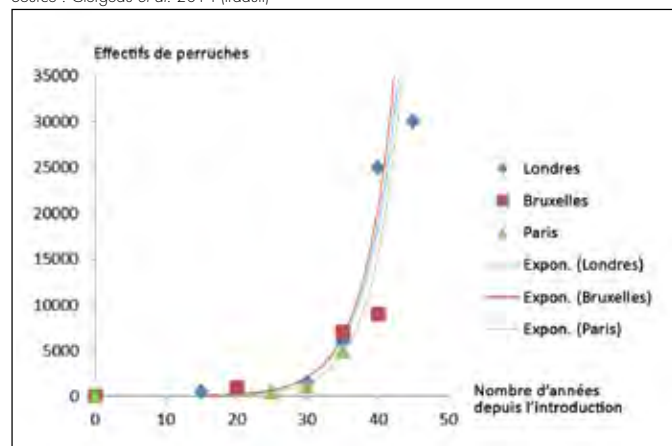
En 2014, les perruches sont observées sur 150 communes d'Île-de-France.

Lexique

Effet de fondation : Un trait génétique d'un petit groupe d'individus « fondateurs », jusque-là discret, devient prédominant chez une nouvelle population, qui se constitue dans une nouvelle zone géographique.

La perruche à collier

Source : Clergeau et al. 2014 (traduit)



Évolution exponentielle des effectifs de perruche dans les villes de Londres (1^{ère} reproduction définie en 1970), de Bruxelles (1^{ère} reproduction définie en 1975), et de Paris (1^{ère} reproduction définie en 1980).

En Île-de-France, la perruche se reproduit essentiellement dans les parcs urbains publics et privés et s'éloigne progressivement de ses lieux de reproduction historiques, proches des dortoirs (le Parc de Sceaux par exemple). Un travail de thèse de Marine Le Louarn sur la reproduction de la perruche à Paris, Bruxelles et Marseille, est en cours jusqu'à fin 2017 pour identifier les variables (présence d'espaces verts, d'eau, qualité des arbres, densité de population humaine, etc.) qui influencent la propagation des individus reproducteurs.

L'approche des impacts liés à cette espèce est délicate car le faible nombre d'individus actuellement présents dans la plupart des zones ne permet pas de démontrer un impact clair, comme observé quand les densités de population sont importantes (nuisance urbaine à Londres et dégâts en Israël, zones d'introduction de l'espèce ; mais également dégâts agricoles en Inde, où elle est naturellement présente). Nous avons examiné les relations avec l'avifaune locale en filmant des mangeoires dans des jardins privés du sud parisien. Un total de 533 séquences de 30 secondes avec oiseaux en alimentation a montré que la perruche à collier est l'espèce la plus présente sur les mangeoires et que son comportement agressif a tendance à écarter les autres petites espèces de passereaux. Les altercations autour de la cavité de reproduction (notamment avec l'écureuil, le pigeon colombin ou le faucon crécerelle) n'ont pas été quantifiées.

Les risques sanitaires liés aux oiseaux exotiques « de compagnie » commencent à être bien documentés et la littérature est importante pour les psittacidés (famille d'oiseaux comptant notamment les perruches). Les premiers résultats concernant la parasitologie des perruches à collier introduites en Île-de-France (notamment la recherche d'ectoparasites, d'influenza aviaire, de psittacose) ne révèlent pas de risques majeurs pour la santé humaine. D'autres impacts ont été examinés mais pas quantifiés : l'impact sur les productions de fruits (quelques cas en lycée agricole et jardins privés), sur les bâtiments (quelques cas de percement d'isolation de façade dans les Hauts-de-Seine) et les nuisances près des

dortoirs en ville (fientes qui s'accumulent et vacarme jusque tard dans la soirée). Enfin, un travail sociologique sur 480 enquêtés (thèse d'Alizé Berthier à soutenir fin 2017) a été réalisé sur quatre secteurs d'Île-de-France avec des densités de perruches variées (de quelques couples reproducteurs à plusieurs dizaines de couples) et des morphologies urbaines variées (bâtiments collectifs ou lotissements). Les raisons de l'appréciation de l'oiseau sont l'exotisme, la rareté et la beauté du plumage ; celles de son rejet sont plus complexes et nombreuses : depuis des nuisances comme les cris, jusqu'aux possibles impacts des perruches sur les petits oiseaux.

On assiste à un renversement des valeurs en fonction de la densité de perruches : dans les zones de faible densité, elles sont peu perçues mais très appréciées, alors que dans les

Photo : Jacques Coatmeur



Une perruche utilisant la cavité d'un arbre, au parc Montsouris, à Paris, en mars 2017.

« Dans les zones de faible densité de perruches, elles sont peu perçues mais très appréciées, alors que dans les zones où elles sont très communes, elles sont beaucoup moins appréciées. »

zones où elles sont très communes, elles sont beaucoup moins appréciées. Le rejet est plus fort dans les espaces extérieurs privés que dans les parcs publics⁴.

L'élaboration d'une réponse

Au-delà des données collectées sur la prolifération de la perruche à collier et de l'étude scientifique du phénomène, le gestionnaire attend des conseils pratiques qui le guideront dans les actions à engager, ou non, pour répondre à la problématique. Et nous sommes bien ici au cœur de la fonction de « responsable » : celui qui apporte une réponse.

Dans le rapport d'étude du professeur Philippe Clergeau, trois stratégies d'action sont proposées, allant de la régulation globale de l'espèce à une acceptation face au peu de perturbations observées aujourd'hui. Si chacune des stratégies possède des avantages et des inconvénients, il ressort dans tous les cas que l'étude du phénomène doit être poursuivie (car on ne gère bien que ce que l'on connaît bien) et que le public doit être mieux informé et sensibilisé à la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE). Car l'enjeu est là : la perception sociale et sociétale de ces nouvelles espèces influence les décisions à prendre à son sujet.

Dans cette optique, en juillet 2015, en tant que collectivité responsable de son patrimoine naturel, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a réuni un groupe de travail technique inter-organismes (Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), Villes de Sceaux, d'Antony et de Châtenay-Malabry, et le laboratoire CESCO) pour échanger des données, suivre le phénomène et envisager des réponses face à la prolifération de l'espèce. Un site internet informatif a été créé^a, et permet au public de collecter les observations d'individus ou des indices de leur présence (les dégâts sur arbres et bâtiments par exemple). Accessibles à tous, les observations alimentent une base de données géolocalisées, administrée par le Département des Hauts-de-Seine. Son contenu est disponible sur l'Opendata départemental^b.

L'objectif de cette base de données est de compléter les études en cours et de contribuer à une prise de décision au niveau réglementaire. En effet, les études se multiplient pour cerner les impacts de cette espèce dans ses zones d'introduction, recherches

aujourd'hui fédérées dans le cadre d'un programme européen de Coopération européenne en science et technologie (COST) « Parrotnet », rassemblant gestionnaires et scientifiques.

La perruche à collier est citée comme une espèce exotique envahissante dans la base de données européenne DAISIE sur les invasions biologiques^c. En revanche, bien qu'il existe un nouveau règlement européen en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015, fixant les règles visant à prévenir et à réduire au minimum les effets

Notes

a- perruche-a-collier.fr/participez

b- opendata.hauts-de-seine.fr/explore/dataset/perruches-a-collier/
Il s'agit d'une plateforme en ligne du Département des Hauts-de-Seine permettant l'ouverture et la diffusion des données publiques liées au territoire. La démarche répond à des obligations légales, mais aussi à une volonté du Conseil départemental d'informer les citoyens en toute transparence.

c- www.europe-aliens.org

Pour en savoir plus

- Clergeau P., Leroy O., Lenancker P. 2015. Dynamique de la population de perruche à collier *Psittacula krameri* en Île-de-France. *Alauda* 83: 165-174.
- Clergeau P., Vergnes A. 2011. Bird feeders may sustain feral Rose-ringed parakeets *Psittacula krameri* in temperate Europe. *Wildlife Biology* 17: 248-252.
- Le Louarn M., Couillens B., Deschamps-Cottin M., Clergeau P. 2016. Interference competition between an invasive parakeet and native bird species at feeding sites. *Journal of Ethology*.
- Menchetti, M., Mori, E. 2014. Worldwide impact of alien parrots (Aves Psittaciformes) on native biodiversity and environment: a review. *Ethology Ecology & Evolution* 26: 172-194.
- Pârâu L.G., Strubbe D., Mori E., Menchetti M., Ancillotto L., van Kleunen A., White R.L., Luna A., Hernández-Brito D., Le Louarn M., Clergeau P., Albayrak T., Franz D., Braun M.P., Schroeder J. & Wink M. 2016. Rose-ringed parakeet *Psittacula krameri* populations and numbers in Europe: A complete overview. *Open Ornithology Journal* 9: 1-13.

La perruche à collier

néfastes des EEE (cf. *Le Courrier de la Nature* n° 301, p. 16-17), la première liste publiée en juillet 2016 mentionne 37 espèces préoccupantes ; et la perruche à collier n'en fait pas partie.

Conclusion

Le patrimoine naturel est le bien commun de tous et sa préservation doit être l'affaire de chacun d'entre nous. Aussi, relâcher dans la nature des espèces exotiques peut causer à plus ou moins long terme de graves perturbations à l'environnement (impacts sur la flore et la faune sauvages ou domestiques, par exemple). La perruche affiche de beaux atouts pour se faire acheter (c'est un bel oiseau d'ornement au plumage magnifique)... mais aussi pour se faire relâcher (c'est un gros oiseau et son cri perçant peut décourager rapidement les nouveaux acquéreurs). En aucun cas les individus achetés ne devraient être relâchés, même si aujourd'hui le problème n'est plus vraiment là, puisque la population de perruches se multiplie largement sans apport d'individus de cage. D'une façon générale, la gestion des populations invasives est particulièrement difficile voire impossible quand l'espèce est trop installée et les individus trop nombreux.

Dans le cas de « belles invasives » comme la perruche, la réflexion sur des moyens de gestion apparaît encore plus difficile du fait de cette appréciation positive immédiate. Les stratégies actuelles s'orientent donc plutôt vers la limitation des

introductions et des facilitations d'installation. En effet, le bon comportement consiste à ne pas nourrir les individus sauvages que l'on croise dans les parcs et jardins. Le nourrissage parfois exagéré, quotidien et riche en graines de toutes sortes, a sûrement largement contribué à l'installation des premiers individus et à la croissance de sa population, leur apportant une ressource essentielle pour passer l'hiver. ■

O. B. et P. C.

Biblio

- 1- Clergeau P., Vergnes A., Delanoue R. 2009. La perruche à collier *Psittacula krameri* introduite en Île-de-France : distribution et régime alimentaire. *Alauda* 77 : 121-32.
- 2- Clergeau P. et al. 2014. *L'invasion de l'espèce exotique, la perruche à collier (Psittacula krameri)*. Rapport du MNHN pour le Département des Hauts-de-Seine. [Consultable sur : perruche-a-collier.fr/documents/rapportPerruche/files/assets/common/downloads/publication.pdf]
- 3- Le Gros A. 2014. *Changements phénotypiques chez les espèces invasives : rôles de l'adaptation rapide et des facteurs historiques*. Thèse d'écologie évolutive, Université Paris Diderot.
- 4- Berthier A., Clergeau P., Raymond R. 2017. De la belle exotique à la belle invasive : perceptions et appréciations de la Perruche à collier *Psittacula krameri* dans la métropole parisienne. *Annales de Géographie*, sous presse.

Photo : Willy Labre/CD92



La perruche à collier, peu farouche, vient facilement manger les graines dans la main des visiteurs. Domaine départemental de Sceaux, 2015.